

CERTIFICAT MÉDICAL

Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile de moins de 3 mois au jour de l'inscription. *

Je soussigné(e) Dr :

Certifie que (NOM/Prénom)

Date de naissance :

Fait à

Le

Signature et tampon

*** La date d'ouverture du livret de formation et de certification est déterminée au moment de la validation des UCT du candidat par le formateur national. Vous devez télécharger l'ensemble des UCT dans votre livret et solliciter un formateur national pour qu'il valide la conformité de vos documents dans les trois mois de validation du certificat médical.**



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72